

# Egypte : une révolution en marche - Un dossier Solidaires

mercredi 23 novembre 2011, par [Union syndicale Solidaires](#) (Date de rédaction antérieure : 20 novembre 2011).

**Nous reproduisons le contenu de la revue syndicale *Solidaires International* n°7, consacré à l’Egypte. La première partie est disponible ci-dessous et, à partir du sommaire, des liens actifs permettent de retrouver les autres chapitres de cette brochure.**

**Certaines parties avaient déjà été mises en ligne sur notre site dans une version antérieure. Dans ce cas, nous remplaçons la première version par la plus récente.**

**Une version mise en page, reproduisant l’édition imprimée - y compris avec les photos non reprises ici - est disponible dans la rubrique « international » de [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org) à l’adresse url suivante :**

**<http://orta.pagesperso-orange.fr/solidint/egypte/egypte.htm>**

---

## Sommaire

- [QUELQUES REPÈRES](#)
- [LE PRINTEMPS ÉGYPTIEN](#)
- [QUELQUES DATES](#)
- [BIBLIOGRAPHIE](#)

---

## SOMMAIRE

### Avant-propos

Carte

Quelques repères

[Une brève histoire de l’Egypte](#) [sur ESSF, article 23527]

[Egypte : retour sur une vague de grèves prémonitoires](#) [sur ESSF article 23573]

### UNE RÉVOLUTION EN MARCHÉ

Le printemps égyptien

Quelques dates

[Egypte : du côté des conservateurs](#) [sur ESSF, article 23532]

[Les partis de gauche en Egypte](#) [sur ESSF, article 22029]

Entretien avec Fatma Ramadan (1<sup>o</sup> partie) [sur ESSF, article 21930), [Le mouvement ouvrier dans la révolution égyptienne](#)

Entretien avec Khaled Ali (1<sup>o</sup> partie) [sur ESSF, article 22205], [Egypte : le rôle des travailleurs dans](#)

[le processus révolutionnaire et le Centre pour les droits économiques et sociaux](#)

## **LE PROCESSUS DE RECONSTRUCTION DU MOUVEMENT SOCIAL**

Le cadre de l'action syndicale [sur ESSF, article 23535], [Le cadre de l'action syndicale en Egypte avant la chute de Moubarak](#)

Le CTUWS, entretien avec Kamal Abbas [sur ESSF, article 22206], [Le Centre pour les services syndicaux et ouvriers - CTUWS - en Egypte](#)

L'ECESR, entretien avec Khaled Ali (2° partie) [sur ESSF, article 21930), [Le mouvement ouvrier dans la révolution égyptienne](#)

Le Comité de coordination : entretien avec S. Barakat [sur ESSF, article 23533], [[Egypte : le Comité de coordination pour les droits et libertés ouvrières et syndicales - CCTUWRL](#)]

Entretien avec Fatma Ramadan (2° partie) [sur ESSF, article 22205], [Egypte : le rôle des travailleurs dans le processus révolutionnaire et le Centre pour les droits économiques et sociaux](#)

L'association Femme Nouvelle [sur ESSF, article 23534), [Egypte : l'association Femme nouvelle](#)

## **LA CONSTRUCTION DU SYNDICAT INDÉPENDANT**

La confédération indépendante [sur ESSF, article 22207), [Egypte : la Confédération syndicale indépendante](#)

Le syndicat des impôts fonciers [sur ESSF, article 22204], [Le syndicat des impôts fonciers \(IGURETA\) en Egypte](#)

Le syndicat des retraités [sur ESSF, article 22203], [Le syndicat de retraité.e.s de la nouvelle confédération militante en Egypte](#)

Le syndicalisme enseignant [sur ESSF, article 22202), [Le syndicalisme enseignant en Égypte](#)

## **LA DIFFICILE LUTTE DES FEMMES TRAVAILLEUSES**

La situation des travailleuses [sur ESSF, article 23537], [Egypte : les discriminations contre les femmes au travail](#)

Les femmes dans la révolution [sur ESSF, article 23543], [Les femmes dans la révolution égyptienne](#)

## **AU-DELÀ DES FRONTIÈRES**

La place du syndicalisme dans les révolutions en Egypte et en Tunisie [sur ESSF, article 22124), [Tunisie, Egypte : la place des mobilisations ouvrières et du syndicalisme](#)

Aux côtés du peuple palestinien [sur ESSF, article 23546], [Egypte : le syndicalisme indépendant aux côtés du peuple palestinien](#)

## **BIBLIOGRAPHIE**



## **AVANT-PROPOS**

La vague révolutionnaire qui secoue le monde arabe, depuis le début de l'année 2011, a fait voler en éclat les clichés suivant lesquels les peuples de cette région étaient "culturellement" voués à la soumission à l'obscurantisme et au joug des despotes. Les aspirations à la démocratie et au progrès social, qui sont les moteurs de ces mobilisations, convergent en fait avec celle des peuples du monde entier. Ce n'est pas un hasard si les « Indignés » de l'Etat espagnol se sont inspirés des rassemblements géants de la place Tahrir.

Prenant son envol quatorze jours après la chute du dictateur tunisien, la révolution égyptienne a constitué un chaînon décisif de cette vague qui secoue la région arabe.

Ce pays était jusqu'à présent mal connu de la plupart des militant-e-s français-e-s. L'Union syndicale Solidaires avait établi quelques contacts avec des militants cherchant à mettre sur pied un mouvement syndical indépendant du pouvoir.

Nous avons notamment rencontré, en janvier 2010, Kamal Abou Aita du tout nouveau syndicat indépendant des impôts fonciers et Kamal Abbas de l'association CTUWS. [1] Nous étions loin d'imaginer, à l'époque, que nous serions amenés aussi rapidement à poursuivre de tels échanges dans un tout autre cadre.

Fin mai 2011, une délégation de Solidaires s'est en effet rendue en Égypte. Ce voyage a notamment permis de rencontrer la Confédération syndicale indépendante récemment créée, plusieurs de ses structures professionnelles dont celles de l'enseignement, deux associations (ECESR et CTUWS) aidant à la mise en place d'un syndicalisme indépendant du pouvoir, une association féministe (Femme Nouvelle) tournée vers le monde du travail, et la plupart des forces politiques de gauche. Nous avons bénéficié pour ce voyage de l'aide de Françoise Clément, Mélanie Souad, Omar El Shaffei et Didier Monciaud, quatre chercheur-e-s et militant-es : sans leur aide, nombre de ces rencontres n'auraient pas eu lieu.

Ce dossier rassemble une série d'éléments visant à mieux comprendre le processus en cours et faciliter l'organisation d'actions de solidarité. On y trouve le contenu d'échanges avec nos interlocuteurs égyptiens, ainsi que des éléments glanés auprès de divers chercheur-e-s. Ce recueil est volontairement centré sur le rôle du monde du travail en s'efforçant d'y intégrer sa composante féminine.

***NB : Les textes de ce dossier ont été écrits, pour l'essentiel, fin août 2011. Ils ne tiennent donc pas compte des évènements ultérieurs.***

---

## **QUELQUES REPÈRES**

**SUPERFICIE** : 1 002 000 km<sup>2</sup>. La vallée du Nil et le delta, propices à l'agriculture, n'occupent que 4 % du territoire et abritent la quasi-totalité de la population.

**POPULATION** : 84 millions d'habitants. C'est le pays le plus peuplé du Moyen-Orient et du Maghreb devant l'Iran (78 millions), l'Algérie (35 millions) et le Maroc (32 millions).

**DENSITÉ** : 1 900 hab. /km<sup>2</sup> dans la vallée et le delta du Nil, soit le double de celle de l'Ile-de-France.

**CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE** : + 1,3 million d'habitants par an, la population a doublé en 30 ans, le taux de fécondité est d'un peu moins de 3 enfants par femme (contre environ 6 il y a 30 ans), 65 % des égyptiens ont moins de 30 ans.

**VILLES PRINCIPALES** : Le Caire (18 millions d'habitants), Alexandrie (6 millions d'habitants).

**Taux d'alphabétisation** : 83 % des hommes et 60 % des femmes.

**Religions** : environ 90 % de musulmans sunnites ; environ 10 % de chrétiens coptes.

**Indice de développement humain** : 123<sup>e</sup> rang sur 182 pays.

**Durée légale du travail** : 8 heures par jour, 6 jours par semaine avec un maximum de 48 heures par semaine. Il est courant que des salariés effectuent des vacances de 12 heures, 6 jours par semaine.

**Salaire minimum** : 176 Livres égyptiennes par mois (21 euros) dans le secteur public.

**Salaire moyen** : environ 850 Livres (100 euros).

**Précarisation des emplois** : La loi de 2003 supprime toute limite au renouvellement de contrats de travail en CDD. Dans de nombreuses entreprises publiques, le nombre de CDD est devenu supérieur à celui de CDI. [2]

**Travail informel** : Plus de 60 % de la population active (dont 83 % des femmes). Ils/elles ne bénéficient donc pas d'un salaire minimum, de l'assurance maladie, de pension de retraite, de congés maladie, de congés maternité ou de la possibilité de se syndiquer.

**Chômage des jeunes** : 47 % des 20-24 ans.

**Joel Beinin (7 février 2011)** : "Une famille standard de 5 personnes percevant deux salaires, dispose en général d'un revenu quotidien légèrement supérieur au seuil de pauvreté (2 dollars, soit 1,4 euro). D'après la Banque mondiale, 44 % de la population vit sous le seuil de pauvreté ou s'en approche.

La plupart des travailleurs urbains ont juste de quoi nourrir leur famille et permettre à leurs enfants de recevoir une éducation. En effet, le système scolaire est tellement défaillant qu'il est nécessaire de payer aux enfants des cours particuliers. Les gens sont criblés de dettes.

Le prix de la nourriture est monté en flèche dans les 5 dernières années, et le rythme s'accélère. La population n'en peut plus. Les difficultés économiques quotidiennes dans lesquelles se débat la population depuis une vingtaine d'années constituent la toile de fond du mécontentement politique actuel". [3]

**Omar Benderra (25 Juin 2011)** : "Pour l'essentiel, la pression fiscale est supportée par les plus pauvres, par le biais des taxes sur les produits de grande consommation. L'impôt sur le revenu, qui concerne les mieux lotis, avait été ramené par l'administration Mubarak de 40 % à 20 % et vient d'être porté à 25 %" [4]

Sources :

[www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo\\_833/egypte\\_414/presentation-egypte\\_958/geographie-histoire\\_8562.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/egypte_414/presentation-egypte_958/geographie-histoire_8562.html)

[www.lemoci.com/Egypte/14-Legislation-du-travail.htm](http://www.lemoci.com/Egypte/14-Legislation-du-travail.htm)

## LE PRINTEMPS ÉGYPTIEN

En 18 jours, le peuple égyptien s'est débarrassé d'un dictateur au pouvoir depuis 30 ans. Une telle rapidité s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs. Premièrement, la période ouverte par la victoire de la révolution tunisienne : tout a commencé en Égypte le 25 janvier, soit 11 jours après la fuite de Ben Ali. Deuxièmement, comme en Tunisie, la mobilisation fougueuse de la jeunesse et le développement des grèves ouvrières. Tout cela a poussé l'armée à ne pas tirer sur les manifestants et à destituer Moubarak le 11 février.

Au départ, les motifs de la mobilisation des salarié-e-s sont souvent économiques avec des questions de salaires, de primes, de contrats de travail pour les précaires... Mais très vite, la question de la liberté syndicale et la dénonciation du syndicalisme officiel pointent. [5]

*"Le porte-parole du syndicat indépendant des impôts fonciers (RETA) explique : "L'ETUF, la centrale syndicale officielle, a aussitôt établi des comités pour empêcher tout groupe de travailleurs qui voulaient faire grève et rejoindre les manifestants. L'argent accumulé par l'ETUF via les cotisations obligatoires et le soutien du gouvernement a été utilisé pour payer les casseurs qui sont descendus dans les rues pour terroriser la population.*

Lorsque l'ETUF avait créé un syndicat dans notre secteur pour faire concurrence au syndicat indépendant (RETA), elle n'était pas parvenue à placer à sa tête quelqu'un du secteur fiscal et y avait parachuté quelqu'un du secteur bancaire, remplacé ensuite par un autre du secteur de la production militaire. Cette personne faisait partie de l'assaut contre-révolutionnaire lors de la « bataille de chameaux » sur la place Tahrir. J'étais sur place à Tahrir avec des groupes de syndicalistes de RETA, de Mahallah et d'autres villes. Il a même alors déclaré, devant des caméras de télévision, qu'ils allaient punir les manifestants et casser la révolution, en nous injuriant des pires insanités, avant d'être arrêté par les manifestants révolutionnaires. Mais ce gars est toujours en place à la tête du syndicat factice de l'ETUF dans notre secteur ! Beaucoup de travailleurs de tous les secteurs ont accumulé énormément de colère vis-à-vis de l'ETUF. C'est ce qui explique que lorsqu'ils se sont mis en grève, les employés de l'université ont séquestré le vice-président de l'ETUF qui était venu pour mettre fin à la grève. La même chose s'est passée dans une usine sidérurgique". [6]

Depuis la chute de Moubarak les autorités militaires ont essayé, à de multiples reprises, de mettre un terme aux luttes, avec le soutien actif des Frères musulmans. Elles dénoncent les revendications des travailleurs comme "corporatistes" et contraires aux intérêts du pays. Le Conseil supérieur des forces armées utilise les médias pour tenter de convaincre l'opinion publique que la poursuite de grèves et de protestations représente un danger pour la « transition démocratique ».

Les autorités tentent d'interdire les grèves et les réunions de travailleurs. Le pouvoir a mis en place, le 23 mars 2011, une législation criminalisant la grève : elle permet d'infliger, pour incitation à la grève, un an de prison ainsi qu'une amende équivalant à 6 ans de salaire. Des travailleurs en lutte sont également traduits devant les tribunaux militaires en application de la loi antiterroriste.

Mais les mobilisations continuent, car pour les travailleurs en lutte, les revendications font partie

intégrante de la révolution.

Les militant-e-s que la délégation de l'Union syndicale Solidaires a rencontré-e-s fin mai 2011 semblaient considérer que les rapports de forces dans le pays s'étaient globalement maintenus.

— Les rassemblements et manifs du vendredi 27 mai (Le Caire, Alexandrie, etc.) ont rassemblé autant de participants qu'en janvier-février.

— Des militants soumis à des poursuites judiciaires pour avoir critiqué le comportement de l'armée ont été acquittés le 31 mai.

— Le processus de mise en place de syndicats indépendants connaît une accélération notable.

Mais si le dictateur a été chassé, des éléments essentiels de la dictature sont restés en place :

— le pouvoir est exercé par le Conseil supérieur des forces armées ;

— des militants sont arrêtés et torturés, ou font l'objet de poursuites devant la justice militaire ;

— la police est réapparue dans les rues, réprimant par exemple une manifestation paysanne début juin ;

— des agressions se développent contre des églises chrétiennes coptes, très certainement à l'instigation de salafistes et de membres de l'ancien régime.

La jonction reste difficile entre le mouvement ouvrier et le mouvement des jeunes dont certains membres adhèrent au discours des militaires et des libéraux contre la poursuite des mobilisations.

Plus grave, rien ne s'est amélioré dans la vie quotidienne de la population.

Le pouvoir n'est pas avare de proclamations en faveur de la démocratie. En attendant, les lois en vigueur bloquent efficacement la légalisation comme partis des courants politiques ayant joué un rôle moteur dans la révolution : il faut, en effet, pour qu'un parti soit officiellement reconnu, qu'il dépose 5.000 noms chez un notaire et verse une somme importante pour publier une annonce dans de grands quotidiens.

Conséquence, les partis politiques reconnus sont essentiellement ceux de droite, celui mis en place par les Frères musulmans, ainsi que l'ancien parti légal Tagammu (gauche extrêmement modérée).

Les partis pouvant valablement être considérés comme de gauche ont une existence précaire. En février, ils rassemblaient tous ensemble moins d'un millier de membres, dans un pays comptant 84 millions d'habitants. Leurs locaux ont souvent la taille de simples appartements, ou sont abrités dans des locaux d'associations ou de cabinets d'avocats qui servaient de lieux de réunions sous la dictature.

L'ancienne centrale syndicale officielle (ETUF) reste solidement en place et dispose de moyens matériels considérables. Nombre de ses responsables continuent à fournir au patronat et à la police les renseignements leur permettant de réprimer les grévistes ainsi que ceux qui cherchent à créer des syndicats indépendants.

Néanmoins, les mobilisations continuent. De nombreux syndicats indépendants voient le jour, même

si leur mise en place est laborieuse.

Les syndicats indépendants recouvrent des réalités très diverses.

— Certains se limitent à une seule entreprise, d'autres ont un champ plus large.

— Une minorité d'entre eux font suite à une longue tradition de lutte sous la dictature.

— Certains syndicats sont lancés sans grand travail préalable par des équipes très réduites souvent liées à un courant politique donné. Ils ont ensuite du mal à s'élargir à d'autres sensibilités que la leur et à acquérir un caractère de masse (voir à ce sujet l'interview de Fatma Ramadan).

Des désaccords se sont exprimés concernant l'avenir de l'ancienne centrale officielle (ETUF) :

— presque tous ont commencé par exiger sa dissolution et le reversement de ses avoirs matériels aux nouveaux syndicats ;

— la plupart ont fini par demander l'égalité de traitement entre les deux centrales syndicales, avec répartition des avoirs de l'ETUF au prorata du nombre de membres de chacune.

En final, le pouvoir a décidé le 4 août de dissoudre les structures nationales de l'ETUF et d'ordonner l'élection d'une nouvelle direction. [7]

Beaucoup de choses semblent dépendre de l'attitude des Frères musulmans, la principale force politique du pays.

Un certain nombre de jeunes Frères musulmans qui avaient participé aux mobilisations aux côtés des forces laïques ne sont plus aujourd'hui membres de la confrérie. Sa direction s'est en effet très clairement rangée du côté du blocage de la révolution : elle soutient actuellement sans équivoque le pouvoir militaire, dénonçant notamment les grèves, les revendications ouvrières et les manifestations. En vue des prochaines élections, les Frères musulmans ont conclu, le 22 juin, une alliance incluant notamment le Wafd, le parti historique de la bourgeoisie égyptienne. Les tensions entre les forces laïques et les organisations islamistes ont connu une accélération notable le 29 juillet.

*Sur ce dernier point, voir l'article du blogueur militant Hossam El-Hamalawi reproduit dans la brochure de Solidaires et déjà disponible sur ESSF (article 22492), [Egypte : le vendredi de la réaction et du fanatisme](#).]]*

*Vidéo en ligne* : conférence donnée mi-avril à Lausanne par Omar El-Shafei sur les racines de la révolution égyptienne en cours. <http://vimeo.com/24509035>

---

## **QUELQUES DATES**

### **25 janvier :**

Journées de mobilisation dans les principales villes. Répression de la

police : quatre morts au moins

**28 janvier :**

« Vendredi de la colère », le siège du Parti national démocrate (PND) est brûlé. On dénombre au moins 68 morts.

**30 janvier :**

Annnonce sur la place Tahrir de la création d'une centrale syndicale indépendante.

Mohamed El-Baradei affirme être mandaté par l'opposition pour négocier la transition vers un gouvernement d'union nationale avec l'appui des Frères musulmans.

**1<sup>er</sup> février :**

L'appel à la « marche du million » est un succès au Caire, à Alexandrie et dans les autres villes.

**2 février :**

Des hommes de main, certains montés sur des chameaux, attaquent les manifestants de la place Tahrir.

**10 février :**

Accentuation des grèves.

**11 février :**

Le Conseil supérieur de l'armée destitue Moubarak.

**13 février :**

Dissolution du Parlement et suspension de la Constitution.

**2 mars :**

Le référendum constitutionnel est fixé au 19 mars.

**5 mars :**

Des manifestants s'emparent de bâtiments de la Sécurité d'Etat à Alexandrie, au Caire et dans un grand nombre d'autres villes.

**12 mars :**

Un décret autorise la création de syndicats indépendants de l'ETUF.

**19 mars :**

La réforme constitutionnelle est approuvée par 77 % des électeurs.

**23 mars :**

Décret-loi criminalisant les manifestations et les grèves.

**1<sup>er</sup> avril :**

« Vendredi du nettoyage » : des manifestations monstres exigent l'accélération de l'épuration.

**8 avril :**

Nouvelles manifestations reprochant au Conseil supérieur des forces armées de ne pas répondre aux revendications, et notamment celles

concernant les membres de l'ancien régime.

**13 avril :**

Poursuites et arrestations contre des responsables de l'ancien régime, et notamment Moubarak et sa famille.

**16 avril :**

Dissolution du PND et saisie de ses avoirs.

**27 mai :**

« Second vendredi de la colère » : rassemblements et manifestations monstres demandant notamment l'arrêt des poursuites contre les militants révolutionnaires et l'accélération de l'épuration.

**29 et 30 juin :**

Des affrontements éclatent entre la police et des familles de victimes de la répression de janvier à l'occasion d'une cérémonie officielle d'hommage. Durant la nuit du 29 au 30, pour la première fois depuis la chute de Moubarak, les forces de police soutenues par l'armée attaquent les manifestants et provoquent plus de 1 000 blessés. Mais la place Tahrir, et des places comparables comme à Suez et Alexandrie sont néanmoins à nouveau occupées.

**1<sup>er</sup> Juillet :**

manifestations à travers le pays.

**6 juillet :**

Nouvelle journée nationale de mobilisation réoccupation de la place Tahrir.

**13 juillet :**

587 généraux de police sont mis à la retraite tandis que le vice premier ministre démissionne.

**29 juillet :**

Confrontations entre militants laïques et islamistes sur la place Tahrir.

**4 août :**

La justice dissout la direction nationale de l'ETUF et ordonne la tenue de nouvelles élections au sein de cette centrale.

---

## **BIBLIOGRAPHIE**

Joel Beinin et Zachary Lockman : *Workers on the Nile* - Tauris (1988) - Un chapitre de ce livre est traduit dans le recueil "Les gauches en Egypte" (2008).

<http://chrhc.revues.org/index539.html>

Sonia Dayan-Herzbrun : *Huda Sharawi, Féministe et nationaliste égyptienne* (1998).

[www.persee.fr/articleAsPDF/mcm\\_1146-1225\\_1998\\_num\\_16\\_1\\_1184/article\\_mcm\\_1146-](http://www.persee.fr/articleAsPDF/mcm_1146-1225_1998_num_16_1_1184/article_mcm_1146-)

1225\_1998\_num\_16\_1\_1184.pdf

Françoise Clément : *Élections ouvrières : entre fraude et chasse aux « Frères masqués »* (2006).  
[www.cedej-eg.org/IMG/pdf/04-CE2006-Francoise\\_Clement.pdf](http://www.cedej-eg.org/IMG/pdf/04-CE2006-Francoise_Clement.pdf)

*Les gauches en Egypte, 19° et 20 ° siècle*, ouvrage collectif sous la direction de Didier Monciaud - Cahiers d'histoire (2008),

<http://chrhc.revues.org/index93.html>

On y trouve notamment plusieurs articles sur l'histoire complexe du communisme égyptien :

Joel Beinin - <http://chrhc.revues.org/index532.htm> , Sherif Younis -

<http://chrhc.revues.org/index543.html> , Tewfik Aclimandos - <http://chrhc.revues.org/index528.html>

Joel Beinin et Marie Duboc : *Justice for All : The Struggle for Worker Rights in Egypt* (2010)

[www.solidaritycenter.org/content.asp?pl=863&sl=407&conten-tid=867](http://www.solidaritycenter.org/content.asp?pl=863&sl=407&conten-tid=867)

Joel Beinin : « *On the Egyptian Labor Crisis: A Historical Perspective on the Popular Uprising in Egypt* » (7 février 2011) sur ESSF (article 20214)

[www.europe-solidaire.org/spip.php?article20214](http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article20214)

Chedid Khairy : « *L'Égypte de 2011 : un processus révolutionnaire historique* », *Inprecor* n° 571-572, mars-avril 2011

<http://orta.dynalias.org/inprecor/~180c23832e53157b3f45563~/article-inprecor?id=1143>

Disponible sur ESSF (article 21089)

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article21089>

---

## P.-S.

\* Solidaires International n°7, automne 2011.

---

## Notes

[1] Rencontre de Marseille du réseau syndical euro-maghrébin (janvier 2010). Voir sur ESSF (article 19863), [La situation sociale en Égypte et la montée du syndicalisme autonome](http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article19863)  
[www.europe-solidaire.org/spip.php?article19863](http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article19863)

[2] Beinin-Duboc (2010) p 28.

[3] Voir sur ESSF (article 20214), [On the Egyptian Labor Crisis : A Historical Perspective on the Popular Uprising in Egypt](http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article20214).

[4] <http://blogs.mediapart.fr/blog/omar-benderra/250611/le-caire-dans-l-oeil-du-cyclone>

[5] Marie Duboc, Françoise Clément et Omar El Shafei -« [Les mobilisations des travailleurs et du mouvement syndical dans la chute de Moubarak](http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article21962) » - Revue Mouvements n°66 - disponible sur ESSF (article 21962) :  
[www.europe-solidaire.org/spip.php?page=article\\_impr&id\\_article=21962](http://www.europe-solidaire.org/spip.php?page=article_impr&id_article=21962)

[6] Interview de Kamal Abou Eita du 14 mars 2011 disponible sur ESSF (article 23525), « [Gros Plan sur Kamal Abou Aita \(RETA-Egypte\) - « Cette révolution, c'est le rêve de toute ma vie qui se réalise »](#) »  
<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article23525>

[7] <http://menasolidaritynetwork.com/2011/08/08/egypt-minister-dissolves-official-trade-union-federation>